# Faciliter la transmission et les nouvelles installations en agriculture :

## Une expérimentation de restructuration et diversification d'exploitations sur le Parc d'Armorique

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

L'Europe s'engage en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Parc naturel régional d'Armorique
Park an Arvorig

# Contexte

## Installation

- 1 installation pour 3 départs

Objectifs région Bretagne (LOA) : 1000 installations aidées /an dès 2028

- Changement de profil des porteurs de projet (NIMA)
- Difficulté d'accès au foncier
- Perte d'attractivité du métier, notamment en élevage

## Transmission

- La moitié des agriculteurs cesseront leur activité dans les 10 ans à venir
- Pas de données sur l'âge des exploitants et difficulté à les mobiliser – Peu d'anticipation de leur part
- Intensification et spécialisation des fermes bretonnes
  - → exploitations de plus en plus grandes avec des capitaux importants
  - → difficilement transmissibles en l'état (HCF)

 **Frein principal au renouvellement des générations agricoles :**

**Inadéquation entre exploitations à céder et fermes recherchées**

 **Nécessité de repenser l'accompagnement à la transmission-installation**

# L'agriculture sur le Parc…

632 exploitations agricoles
1 ferme /100 habitants
70 Ha/ ferme

80% des fermes sont orientées Elevage
Dont la moitié en élevage bovin lait ou viande

57 000 ha de SAU (45% du territoire)

- ✔ 50% de la SAU en herbe
- ✔ forte part d'élevage herbivore pâturant
- ✔ 230 éleveurs engagés en MAEC

20% des fermes en AB
13% SAU

# Les missions du Parc…

- ✔ Accompagner la transition agroécologique
- ✔ Soutenir l'installation de projets diversifiés, à forte valeur ajoutée, AB ou sous signe de qualité, avec commercialisation en circuits courts et sur de petites surfaces
- ✔ Maintenir les systèmes d'élevage herbagers (ENS)

Ingénierie de projet
Droit à l'expérimentation

# Les actions menées par le Parc…

## ✔ Expérimentation d'un espace-test agricole permanent en élevage

→ frein majeur = accès au foncier

→ déploiement d'ETA sur fermes à reprendre, mais inadéquation entre exploitations à reprendre et fermes recherchées (par les NIMA)

« L'espace-test permanent permet de tester une activité d'élevage tandis que l'espace-test temporaire permet de s'installer »

## ✔ Diagnostic du système alimentaire du Parc dans le cadre de son PAAT

→ diversification nécessaire pour améliorer l'autonomie alimentaire (développement filières végétales)

## ✔ Gouvernance CIAP29/ accompagnement installation

→ augmentation des projets collectifs, ou de mutualisation, pour améliorer les conditions de travail liées aux astreintes

# Objectifs du projet

→ **Transmissibilité** des fermes et **installations agricoles (collectives)**

→ **Transition agroécologique**

→ **Autonomie alimentaire** : diversification et circuits de proximité

→ **Coopération** et conditions de travail

→ Dynamisation des bourgs

→ Limitation des **friches bâties**

→ Maintien de **l'élevage herbager**

## Territoire concerné :

22 communes (sur les 44 du Parc),
réparties sur 3 EPCI

Potentiellement 120 fermes concernées

## Calendrier :

Octobre 2024 à mars 2026

## Budget : 81 750 €

Financement à 80%
0,6 ETP sur 18 mois

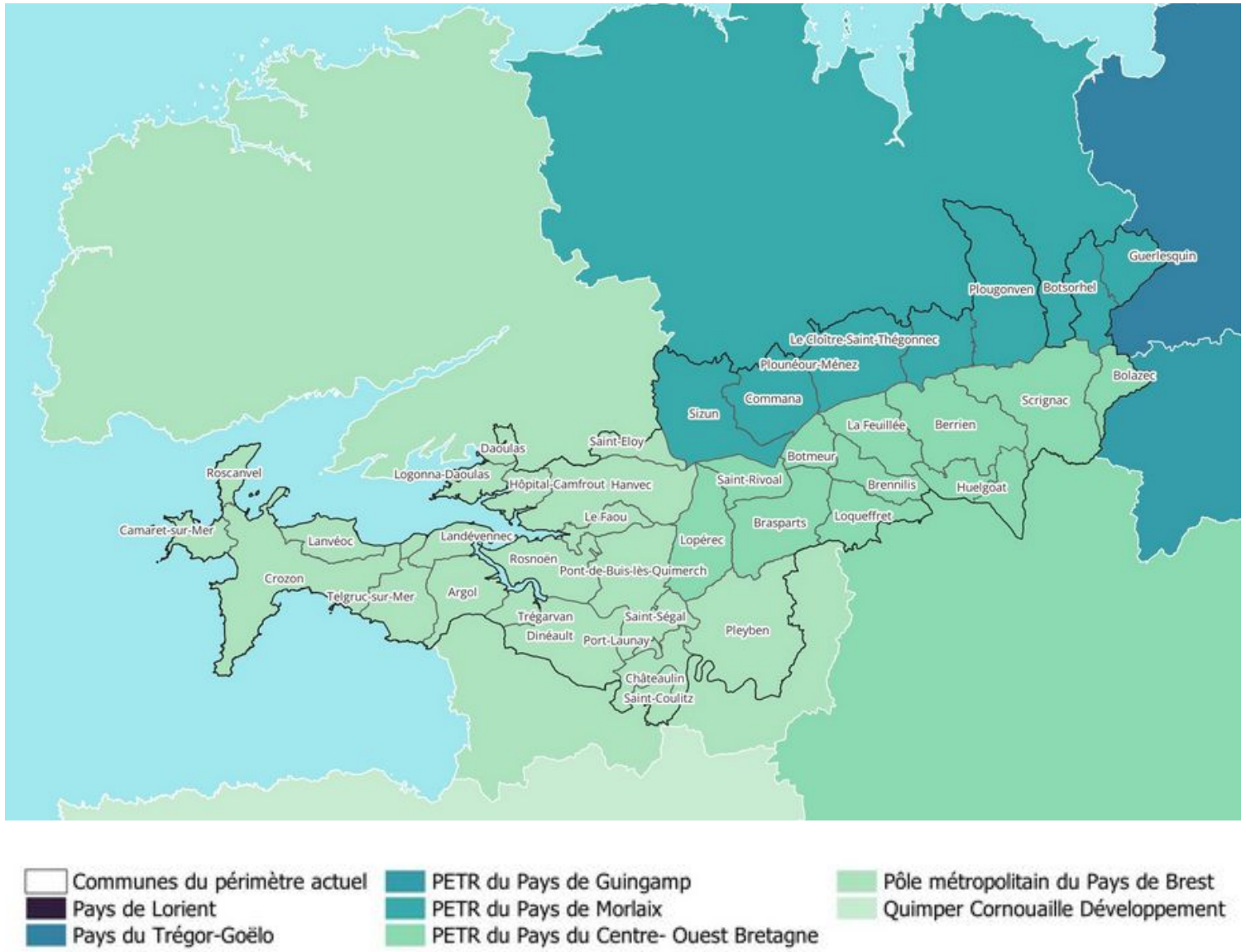


UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Projet LEADER

# Déroulé de l’expérimentation

**Phase 1**
*Oct 2024 -> mars 2025*

**Repérage des futurs cédants**
- Campagne de communication et sélection des cédants volontaires
- Réalisation des diagnostics des exploitations concernées

**Phase 2**
*Mars 2025 -> août 2025*

**Scénarios de mise en adéquation entre l’offre et la demande et d’amélioration de la transmissibilité des exploitations agricoles concernées**
- Evaluation du potentiel de conversion et/ou de diversification des exploitations agricoles volontaires
- Nouvelles formes d’installations et besoins spécifiques d’accompagnement et de portage foncier et/ou financier
- Elaboration des différents scénarios de production envisageables pour la reprise

**Phase 3**
*Août 2025 -> nov 2025*

**Identification et sélection des porteurs de projet (ou de collectifs déjà constitués)**
- Appel à candidatures après rédaction d’un cahier des charges
- Qualification des projets des porteurs de projet et organisation d’un jury de sélection des porteurs de projet avec les partenaires

**Phase 4**
*Sept 2025 -> mars 2026*

**Documentation des modalités de mise en relation des cédants avec leurs futurs repreneurs et d’accompagnement**
- Mobilisation des partenaires pour tester des formes innovantes de mise en relation cédants-repreneurs
- Suivi de l’accompagnement des cédants et des porteurs de projet

# Appel aux cédants volontaires

## Plan de communication

- Participation à la Quinzaine de la transmission
- Articles et encarts presse (Paysan breton, Télégramme)
- Radios locales
- Affiches, flyers distribués dans les communes concernées
- Diffusion via les partenaires
- Site internet Parc et réseaux sociaux

/!\ Le bon déroulement du projet dépend de la réussite de cette étape

# Résultats attendus

- **Retour d'expériences** sur la démarche
- **Sensibilisation des cédants** à l'agriculture paysanne
- Développer une **méthodologie d'accompagnement**

/!\ Caractère **très** expérimental du projet et complexité du processus

# Freins

- Cédants eux-mêmes !
- Relations humaines
- Temporalité des installations
- Attractivité en élevage
- Outils de transformation
- Gestion des bâtiments
- Logement des PP

# Atouts

- Accompagnement Installation-Transmission
- PAAT du Parc
- Réseau de partenaires important
- Financement Leader
- Expérience de test / portage d'activité
- Emergence de nouvelles formes d'installation

Place des collectivités ?